

PROCÈS VERBAL DE L'AGA de l'AFQ 2018

Samedi 16 juin – 14h30 à 19h45

Base de plein-air Ville-Joie : 11441 Notre-Dame-Ouest (Secteur Pointe-Du-Lac), Trois-Rivières

Membres certifiés présents : Brigitte Bégin, Marie-Lorraine Bérubé, Elena Braco, Claudine Charette, Annick Delabays, Julie Drouin, Marc Filiatreau, Véronique Haentjens, Michael Hébert, Nicole Ladouar, Philippe Leblond, Isabelle Leclerc, Ghislain Lemonde, Hélène Lévesque, Mireille Painchaud, Danielle Papillon, Rija Renaud

1. Ouverture de l'assemblée et nomination d'un président et d'un secrétaire de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 14h30

RÉSOLUTION : Rija Renaud se propose pour être président de l'assemblée et Ghislain Lemonde se propose pour le seconder. Julie Drouin et Annick Delabays se proposent pour se partager le rôle de secrétaire de l'assemblée.

2. Constatation du Quorum

Le quorum est respecté avec 17 membres certifiés présents (le quorum est à 20% de membres certifiés et l'AFQ compte 43 membres)

3. Vérification de la légitimité de l'avis de convocation

Personne ne s'oppose à la légitimité de l'ordre du jour.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION : Après la lecture de l'ordre du jour, il est proposé par Marc Filiatreau et appuyé par Marie-Lorraine Bérubé et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.

5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 11 juin 2017

RÉSOLUTION : En raison du délai écourté pour la réception du procès-verbal par les membres, celui-ci est lu lors de l'assemblée générale. Il est proposé par Brigitte Bégin et secondé par Isabelle Leclerc et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

6. Rapport annuel des administrateurs

Un rapport écrit détaillé sera ultérieurement envoyé aux membres. En attendant, voici les grandes lignes de ce qui a été présenté par Rija Renaud :

6.1. Réalisations 2017-2018, bons coups des membres et remerciements

- Réunion du 8 février 2018 chez Marie-Ève Archambault où il y a eu la conférence de Bruno Dubuc sur la neuroplasticité. Le rapport avec notre travail reste à venir.

- Envoi d'un formulaire aux membres de l'AFQ afin de mieux "nous" connaître comme association / cette initiative organisée par notre c.a. sera poursuivie et complétée et les résultats seront diffusés.
- Comité visibilité qui a engagé une consultante en communication afin de mieux présenter notre travail au public / 3 axes de présentation ont été proposés : À RÉVISER / cette approche n'a pas rejoint les membres de l'AFQ qui ne veulent pas être réduits à des catégories de services. Ils préfèrent : parler de la méthode en général et dans toutes ses applications possibles; se voir comme des vecteurs de changement dans la société; insister sur l'aspect éducatif de la méthode et éviter "le piège" de l'utilisation du langage médical.
- L'interview de Marie-Lorraine Bérubé à l'émission *Salut Bonjour*, suite à la parution d'un article sur le Feldenkrais dans la revue américaine *The New York Times*.

6.2. Approbation du rapport annuel des administrateurs

Étant donné qu'il y aura un rapport écrit, le rapport annuel (oral) est proposé par Mars Filiatreau et appuyé par Nicole Laudouar et approuvé à l'unanimité.

7. Rapport du trésorier

7.1. Présentation des états financiers au 31 mars 2018

- Depuis 3 ans, la cotisation à la FGNA (des membres concernés) n'a pas été payée car il y a eu un changement d'équipe dans l'organisation et cette relève n'est pas au courant de l'entente qui existe entre les praticiens du Québec et la FGNA. Le montant total des paiements en retard est de 8000\$.

Afin de régler cette situation, il est entendu par les membres reconnus par la FGNA de :

- Retrouver l'entente initiale afin de clarifier cela avec la FGNA
- Payer les 2 arriérages (2016-2017) selon cette entente de base
- Présenter à la FGNA notre historique : entente initiale et paiements
- Attendre l'issue de cette négociation avec la FGNA pour le paiement de la troisième année d'arriérage (2018)
 - Il est suggéré d'ajouter une annexe au bilan financier dans laquelle seraient détaillés les montants figurant dans la section "passif à court terme"

7.2. Adoption des états financiers et du rapport comptable au 31 mars 2018

RÉSOLUTION : Étant donné la quantité des modifications à apporter aux états financiers, entre autre le montant de 8000\$ dû à la FGNA, les comptes à payer consistant en des factures que Rija Renaud a payé avec sa carte de crédit, les cotisations de IFF pour l'année qui vient de se terminer et qui a été payée par Rija Renaud, le montant d'argent de 2600\$ en placement dans le compte épargne par Edu-Mouvement à figurer dans le bilan, il est proposé par Ghyslain Lemonde et appuyé par Mireille Painchaud et décidé à l'unanimité d'en reporter l'adoption à l'Assemblée générale annuelle de 2019.

8. Nomination d'un vérificateur comptable pour l'année 2018-2019

Le conseil d'administration recommande la nomination de la firme Info Spic à titre de vérificateur comptable de l'association pour l'année 2018-2019.

RÉSOLUTION : Il est proposé par Philippe Leblond et appuyé par Brigitte Bégin et résolu à l'unanimité de retenir les services de la firme Info Spic à titre de vérificateur comptable pour l'association.

9- Question de la disponibilité des leçons Alexander Yanai pour les élèves de l'EQFES, demande de positionnement de l'AFQ (voir lettre EQFES- Annexe 2)

Deux demandes ont été formulées de la part de l'EQFES (voir annexe 2), lesquelles consistent à donner accès aux élèves et diplômés de l'EQFES aux transcriptions des leçons A.Y.

- longue discussion qui a tourné autour des enjeux suivants qui concernent la deuxième demande :

- 1) Faire sauter la restriction d'accessibilité des leçons A.Y. auparavant émise par l'AFQ
- 2) S'assurer auprès de l'IFF que cela est légal
- 3) Mandater l'AFQ de se procurer les leçons A.Y et de les vendre aux membres de l'AFQ concernés

Cette discussion a mené à ces RÉSOLUTIONS:

1- Il est proposé par Michael Hébert, appuyé par Annick Delabays et résolu à l'unanimité d'adopter un amendement, permettant aux élèves et diplômés de l'EQFES d'acheter et d'utiliser (sans faire de copie) les leçons A.Y., lesquelles seraient disponibles auprès de l'AFQ qui les achèteraient à l'IFF.

2- Isabelle Leclerc propose un amendement à *l'amendement destiné aux élèves et diplômés de l'EQFES* : que cet amendement soit valable pour tous les membres de l'AFQ certifiés pour enseigner les leçons de groupe.

Rija Renaud, appuyé par Elena Bracco demande un vote afin d'accepter ou refuser cette motion d'amendement. Le résultat du vote est POUR l'amendement.

- Marie-Lorraine Bérubé, au nom de l'EQFES, retire la première des deux demandes émises.

Nous avons manqué de temps pour parcourir tous les points à l'ordre du jour. Les points 10 et 11.1 seront abordés par écrit.

Il est décidé à l'unanimité de prendre une pause et de reprendre la réunion pour aborder les points suivants :

11.2 Montant des cotisations annuelles 2018-2019

Il est proposé par Michael Hébert, appuyé par Philippe Leblond et résolu à l'unanimité que le montant des cotisations restera le même, avec possibilité d'une révision à la hausse pour les membres certifiés à l'international s'il y a un changement de situation dans l'entente avec la FGNA (voir point 7.1).

12. Élection des administrateurs

Les postes de Claudine Charette et Philippe Leblond ne sont pas en élection cette année. Il y a donc 3 postes en élection.

RÉSOLUTION : Julie Drouin, appuyé par Marc Filiatreau propose Ghislain Lemonde comme président d'élections. Brigitte Bégin, appuyé par Marc Filiatreau propose Annick Delabays comme secrétaire d'élections. Ghislain Lemonde accepte le poste de président d'élections et Annick Delabays celui de secrétaire d'élections.

Il est proposé par Isabelle Leclerc et appuyé par Elena Braco de nommer Rija Renaud

Il est proposé par Marie-Lorraine Bérubé et appuyé par Brigitte Bégin de nommer Isabelle Leclerc

Il est proposé par Isabelle Leclerc et appuyé par Julie Drouin de nommer Elena Braco

Il est proposé par Elena Braco et appuyé par Marie-Lorraine de nommer Julie Drouin

Il est proposé par Elena Braco et appuyé par Philippe Leblond de nommer Marc Filiatreau

Il est proposé par Claudine Charrette et appuyé par Marie-Lorraine Bérubé de nommer Michael Hébert

Marc Filiatreau propose et Claudine Charrette appuie la fin de la période de mise en candidature.

Michael Hébert décline

Marc Filiatreau décline

Julie Drouin accepte

Elena Braco accepte

Isabelle Leclerc accepte

Rija Renaud accepte

Elena Braco retire sa candidature. Elle est invitée au c.a. mais n'a pas le droit de vote.

Ghislain Lemonde nomme Rija Renaud, Isabelle Leclerc et Julie Drouin au conseil d'administration.

La distribution des rôles du conseil d'administration sera décidée à la 1^{ère} réunion.

La période d'élections est fermée à 19h25.

13. Nomination des représentants au RES

Le conseil d'administration du RES est formé de membres de différentes associations, dont 2 proviennent de l'AFQ. Il se rencontre aux 6 semaines environ.

Il est proposé par Michael Hébert et appuyé par Marie-Lorraine Bérubé de nommer Rija Renaud.

Celui-ci accepte. Il est proposé par Véronique Haentjens et appuyée par Brigitte Bégin et résolu à l'unanimité de mandater le conseil d'administration pour trouver un deuxième représentant.

14. Divers

- Assurance responsabilité avec le RES : demande de clarification de la nouvelle procédure en ligne
- Il est décidé à l'unanimité de reporter la discussion sur le lien d'un pont entre le national et l'international.

- Nous cherchons une nouvelle personne pour combler le poste de coordonnatrice. Il est suggéré de clarifier les tâches et le nombre d'heures exigé par semaine.
- Un appel est lancé par Isabelle Leclerc pour suggérer au c.a. des propositions de formations et événements à organiser. Conférence suggérée : 2^{ème} volet de Bruno Dubuc sur le cerveau en lien avec notre travail.
- Est-ce que nous voulons indiquer sur le site internet de l'AFQ nos spécialisations en tant que praticiens? Réfléchir à cela et sonder les membres pour savoir ce qu'ils désirent.
- Perspectives, plan d'action 2018-2019 et projections annoncés par le c.a. pour le début de l'automne.
- Formation loi 90, est-ce qu'il y aura une formation pour son application ?
Ghislain Lemonde n'est pas disponible pour offrir cette formation.
Il propose de consulter la formation en ligne qui est disponible sur le site web.
Les conditions de validité étant modifiées : auparavant pour une masse salariale de 500000\$ et actuellement pour une masse salariale de 2 millions de dollars de salaire fait en sorte qu'elle est moins attrayante pour notre association.

15. Levée de l'assemblée

À 19h46, il est proposé par Marc Filiatreau et appuyé par Michael Hébert et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée.